

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT
DE LORIENT

MAIRIE DE LARMOR-PLAGE

Mis en ligne le 13 avril 2023

ARRETE MUNICIPAL N° 12924 DU 11 AVRIL 2023

OBJET :

LE MAIRE DE LARMOR-PLAGE,

Manifestation troc
nautique et puces

Samedi 28 avril 12h00
au
Lundi 1^{er} mai 2022 08h00

- Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2211-1 et suivants,

- Vu le Code de la route,

- Vu la demande écrite du 27 mars 2023 par Monsieur Alain BLANCHARD, Président de l'association Pêche Plaisance Larmor,

- Considérant que l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de la Région de Larmor-Plage, organise deux journées Troc nautique et puces sur le parking du petit port du Kernevel, et qu'il importe d'y interdire le stationnement,

ARRETE

ARTICLE 1 : A partir du samedi 28 Avril 2023 à 08h00 et jusqu'au lundi 1^{er} Mai 08h00, le stationnement sera interdit sur la totalité du parking du petit Port du Kernevel.

ARTICLE 2 : Tout véhicule gênant sera susceptible d'être mis en fourrière aux frais du propriétaire sous le contrôle de la Police Municipale.

ARTICLE 3 : Les panneaux interdisant le stationnement seront mis en place par les Services Techniques Municipaux 48h avant l'évènement.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commissaire de Police de LORIENT et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE

Patrice VALTON

